

VOUS FAITES DES RÉNOS? VOICI COMMENT GÉRER LES DÉBRIS DE FAÇON DURABLE!



SOLUTION 1

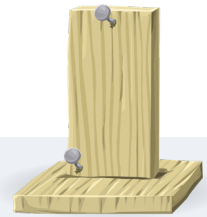


Louez un conteneur à domicile.

Plusieurs entreprises offrent ce service. Assurez-vous d'en choisir une qui acheminera les matériaux vers un centre de tri afin qu'ils puissent être recyclés.

Attention : Les résidus domestiques dangereux, comme la peinture et les solvants, ne sont pas acceptés dans ce type de conteneur et doivent être apportés à l'un de nos deux écocentres régionaux.

SOLUTION 2



Apportez les débris dans un écocentre.

Nos deux écocentres régionaux situés à Sainte-Marie (1690, boul. Vachon Nord) et à Frampton (10, route Boulet) acceptent les :

- débris de construction et de rénovation (bois, gypse, bardeau d'asphalte, cadres, portes, fenêtres, palettes de bois, etc.);
- matières granulaires (béton, brique, pierre, etc.);
- résidus domestiques dangereux (peinture, diluants à peinture, colle et adhésifs, solvants, huiles, etc.);
- encombrants (toilette, meubles, etc.).

DES MATIÈRES QUI AURONT UNE 2^E VIE!

